



Note de présentation brève et synthétique

Compte administratif 2024

18 mars 2025

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 Commune d'Ispagnac

Le **compte administratif** d'une collectivité est un document élaboré par le Maire et présenté par le doyen de la séance au Conseil Municipal pour approbation. Celui-ci reprend toutes les recettes et dépenses sur chaque section (fonctionnement et investissement) de l'année écoulée et **certifie de la bonne application du budget primitif**.

Ce document est présenté et voté une fois par an par le Conseil Municipal au plus tard en juin.

Le **compte de gestion** est quant à lui un document élaboré par la DGFIP (Direction générale des finances publiques) qui **retrace l'ensemble des opérations budgétaires** en dépenses et en recettes pour l'année écoulée. Il est soumis à approbation du Conseil Municipal qui peut ainsi constater la stricte concordance de celui-ci avec le **compte administratif**.

Règles d'affectation de résultat

Si le résultat global de la section de fonctionnement est positif :

- Il sert en priorité à couvrir **le besoin de financement** de la section d'investissement, autrement dit le déficit d'investissement + RAR (**affectation à l'article 1068**)
- Le reliquat peut être affecté librement : soit il est reporté en **recettes de fonctionnement (au 002)** soit il est affecté en investissement pour financer de nouvelles dépenses (à l'article 1068). Il est également possible de combiner ces deux solutions.

Si le résultat global de la section de fonctionnement est négatif :

- Il est reporté en dépenses de fonctionnement (au 002) et le besoin de financement de la section d'investissement est reporté en dépenses d'investissement (au 001).

Résultat de l'exercice

Compte de Gestion 2024

Etat de consommation des crédits	
Dépenses	Recettes
Prévisions 1.873.787,02 €	Prévisions 1.873.787,02 €
Réalisations 1.363.520,00 €	Réalisations 1.585.064,67 €
Fonctionnement 510.267,02 € Détail	Fonctionnement 288.722,35 € Détail
Prévisions 1.747.082,02 €	Prévisions 1.747.082,02 €
Réalisations 671.869,77 €	Réalisations 643.406,68 €
Investissement 1.075.212,25 € Détail	Investissement 1.103.675,34 € Détail

Résultat de l'exercice

Compte Administratif 2024

Section de Fonctionnement

	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Décisions Modificatives	BP+BS+DM	Réalisé	Différence
Dépenses	1873787,02 €	0,00 €	0,00 €	1873787,02 €	1363520,00 €	510267,02 €
Recettes	1528007,00 €	0,00 €	0,00 €	1528007,00 €	1585064,67 €	-57 057,67 €
Dépenses 002	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes 002	345780,02 €	0,00 €	0,00 €	345780,02 €	345780,02 €	0,00 €
Total	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	567324,69 €	

Section d'Investissement

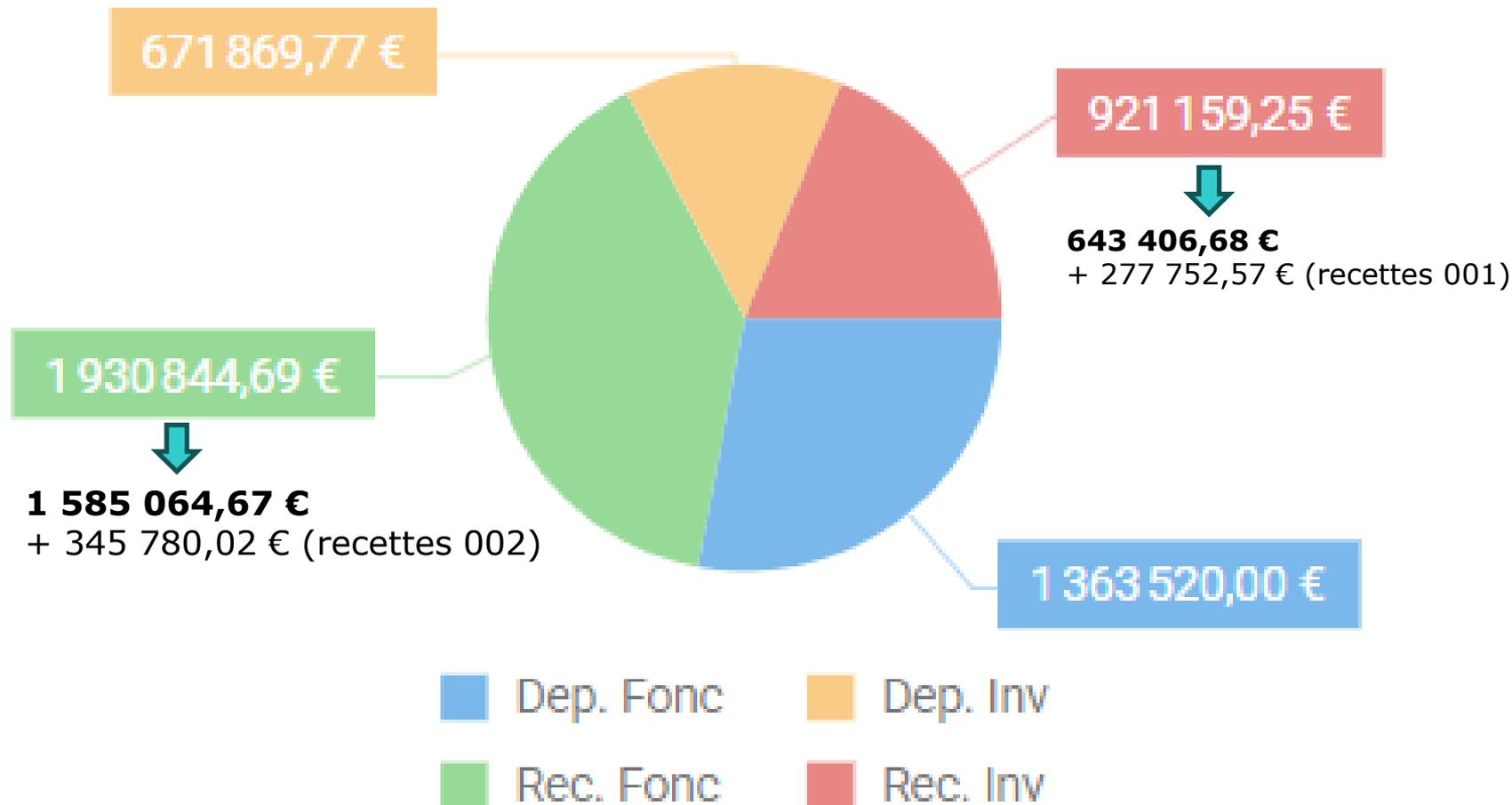
	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Décisions Modificatives	BP+BS+DM	Réalisé	Différence
Dépenses	1747082,02 €	0,00 €	0,00 €	1747082,02 €	671869,77 €	1075212,25 €
Recettes	1469329,45 €	0,00 €	0,00 €	1469329,45 €	643406,68 €	825922,77 €
Dépenses 001	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes 001	277752,57 €	0,00 €	0,00 €	277752,57 €	277752,57 €	0,00 €
Total	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	249289,48 €	

Total Général	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	816614,17 €	
----------------------	---------------	---------------	---------------	---------------	--------------------	--

Fonctionnement : excédent de 221 544,67 €

Investissement : déficit de 28 463,09 €

Réalisations 2024



Résultats du compte Administratif 2024 suivant le tableau ci-dessous

Propositions de l'affectation de ces résultats :

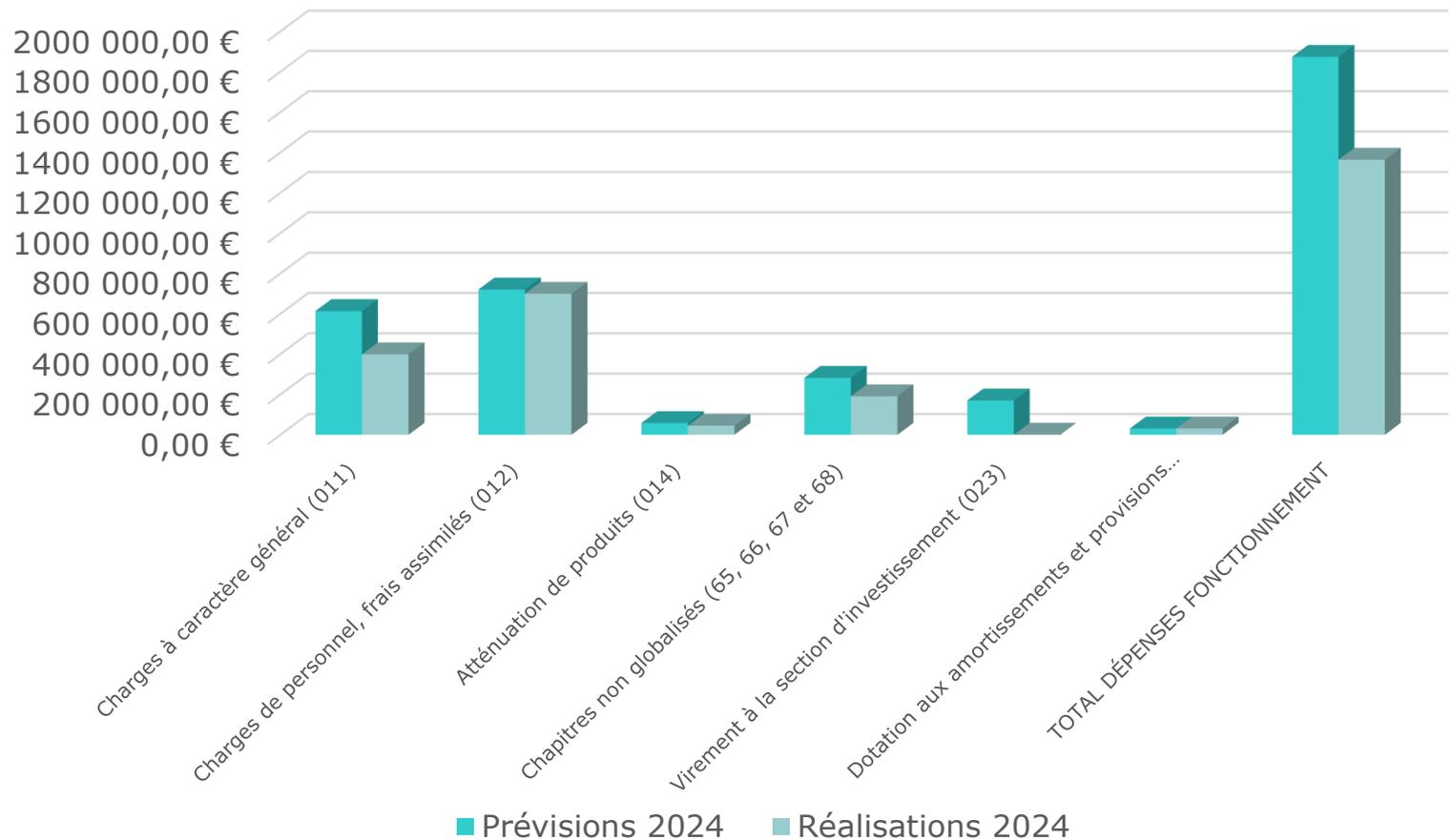
Fonctionnement	Investissement
Pour mémoire : résultat de clôture 2023	
+ 267 584,17 €	+ 131 300,99 €
Pour mémoire : affectation en investissement en 2024 (1068)	
- 250 000,00 € (89 387,81 € + 160 612,09 €)	
Résultat de clôture 2024	
+ 221 544,67 €	- 28 463,09 €
Résultat reporté 2025	
+ 567 324,69 €	+ 249 289,48 €
Proposition d'affectation en investissement sur 2025 (1068)	
250 000,00 €	
Proposition d'affectation d'excédent de fonctionnement reporté sur 2025	
317 324,69 €	

1° Dépenses de fonctionnement :

Pour 2024, elles s'élèvent à : **1 363 520,00 €**
Elles se répartissent par chapitre de la façon suivante :

	CA 2022 (pour mémoire)	CA 2023 (pour mémoire)	CA 2024
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Charges à caractère général (011)	408 625,75 €	373 230,59 €	398 579,51 €
Charges de personnel et frais assimilés (012)	645 241,08 €	659 033,55 €	698 939,04 €
Dépenses de gestion courante (65)	155 135,82 €	160 184,21 €	166 895,77 €
Charges financières (66)	10 843,60 €	13 274,90 €	11 984,56 €
Dépenses exceptionnelles (67)	6 973,65 €	11 425,06 €	11 500,00 €
Amortissements (68) (042)	27 407,00 €	30 934,00 €	30 901,50 €
Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Charges d'atténuation (014) (FPIC)	44 696,58 €	44 906,98 €	44 719,62 €
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 298 923,48 €	1 292 989,29 €	1 363 520,00 €

Dépenses de fonctionnement : prévues et réalisées 2024



Détail des dépenses de fonctionnement

➤ **Les dépenses de gestion courante** sont principalement :

Electricité, carburants, alimentation, fournitures diverses, entretien bâtiments, voirie, matériel, taxes foncières, fêtes et cérémonies...

Indemnités des élus et les cotisations.

Salaires et charges du personnel.

Subventions de fonctionnement aux associations de droits privés et d'autres groupements...

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en hausse de **70 530,71 €** par rapport à l'année 2023.

Les dépenses liées à l'électricité n'ont pas connu une hausse significative comme annoncée.

Le budget CCAS ayant été dissous au 31/12/2022, les dépenses de fonctionnement afférentes à son fonctionnement sont désormais prévues au budget principal.

Pour rappel, une régularisation de factures 2023 ont été mandatées sur 2024.

La Commune a acquis une licence IV qui n'était pas inscrite au budget 2024.

Un remboursement de 11 500 € a été effectué auprès d'un administré pour une régularisation d'acquisition foncière.

Il est à noter une augmentation significative sur diverses charges : eau, formation du personnel (CACES), honoraires SAFER, chambre d'agriculture (marché de producteurs), étude ATLAS...

➤ **Les charges de personnel et frais assimilés (012)**

Personnel titulaire – non titulaire – autre personnel extérieur – charges sociales – assurance du personnel – médecine du travail...

Le montant de la rémunération du personnel titulaire est en hausse suite au retour d'un agent titulaire qui était placé en congé parental.

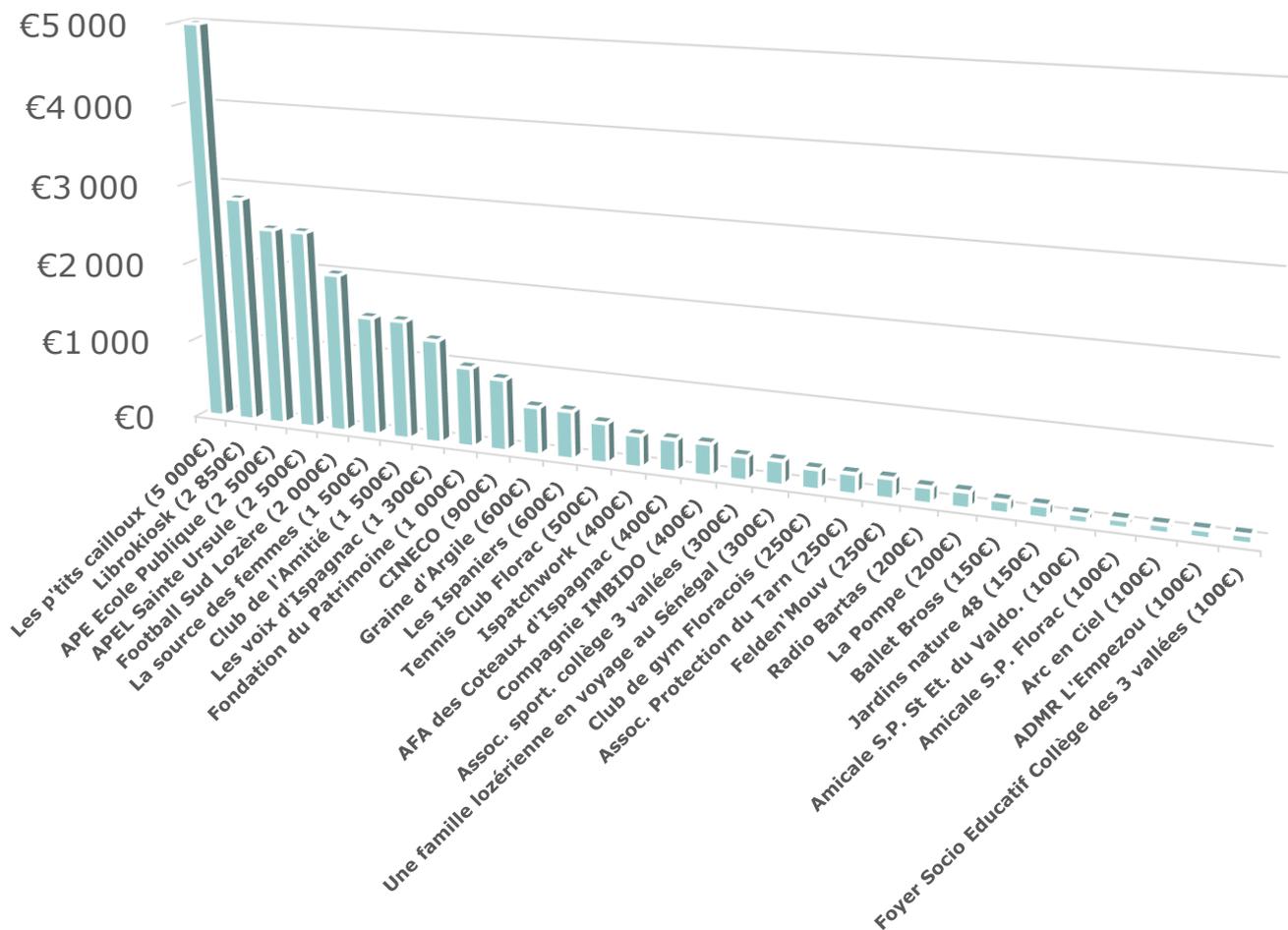
Le montant de la rémunération du personnel non titulaire est également en hausse dû aux remplacements de plusieurs titulaires placés en Congé Longue Maladie, Congé Longue Durée ou congé maternité.

Cela a engendré une recette de fonctionnement d'un montant de 65 985,80€ (au 013) due aux remboursements des salaires et des charges des titulaires.

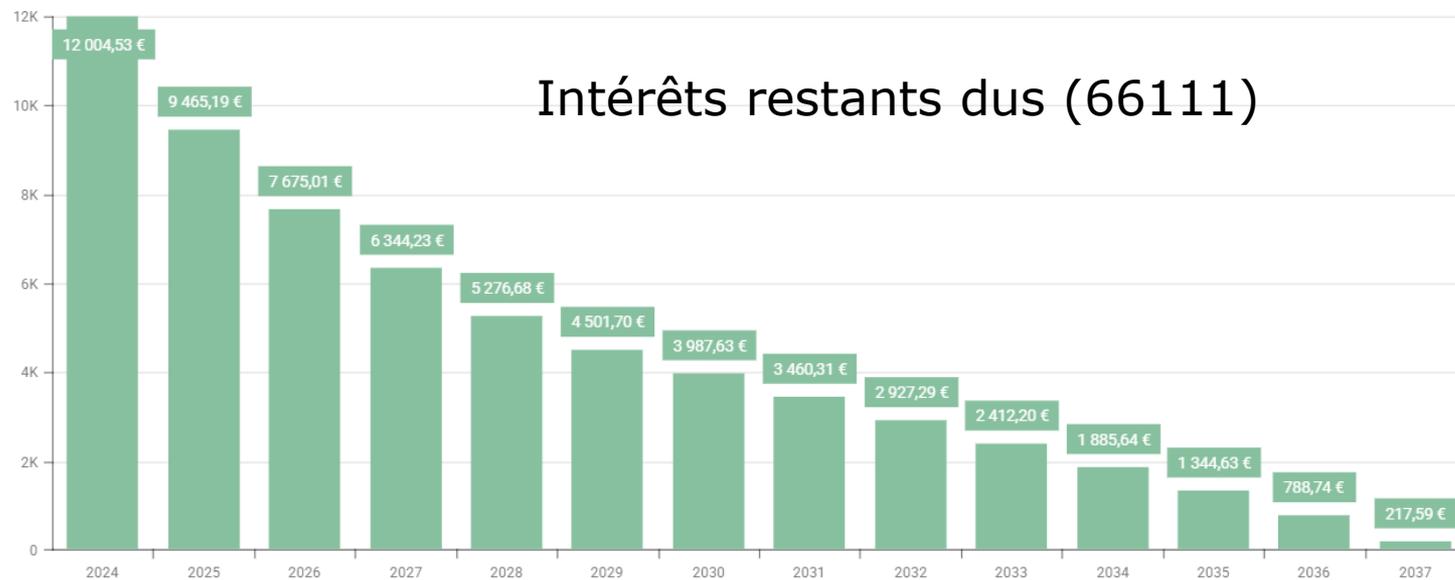
Il a été nécessaire de prévoir également le remplacement de 2 agents titulaires ayant fait valoir leurs droits à la retraite.

Un poste de 8h hebdomadaire a été créé sur l'école pour renforcer l'équipe en place.

Subventions aux associations 2024 (26 500 €)



Evolution de la dette : 2024 à 2037

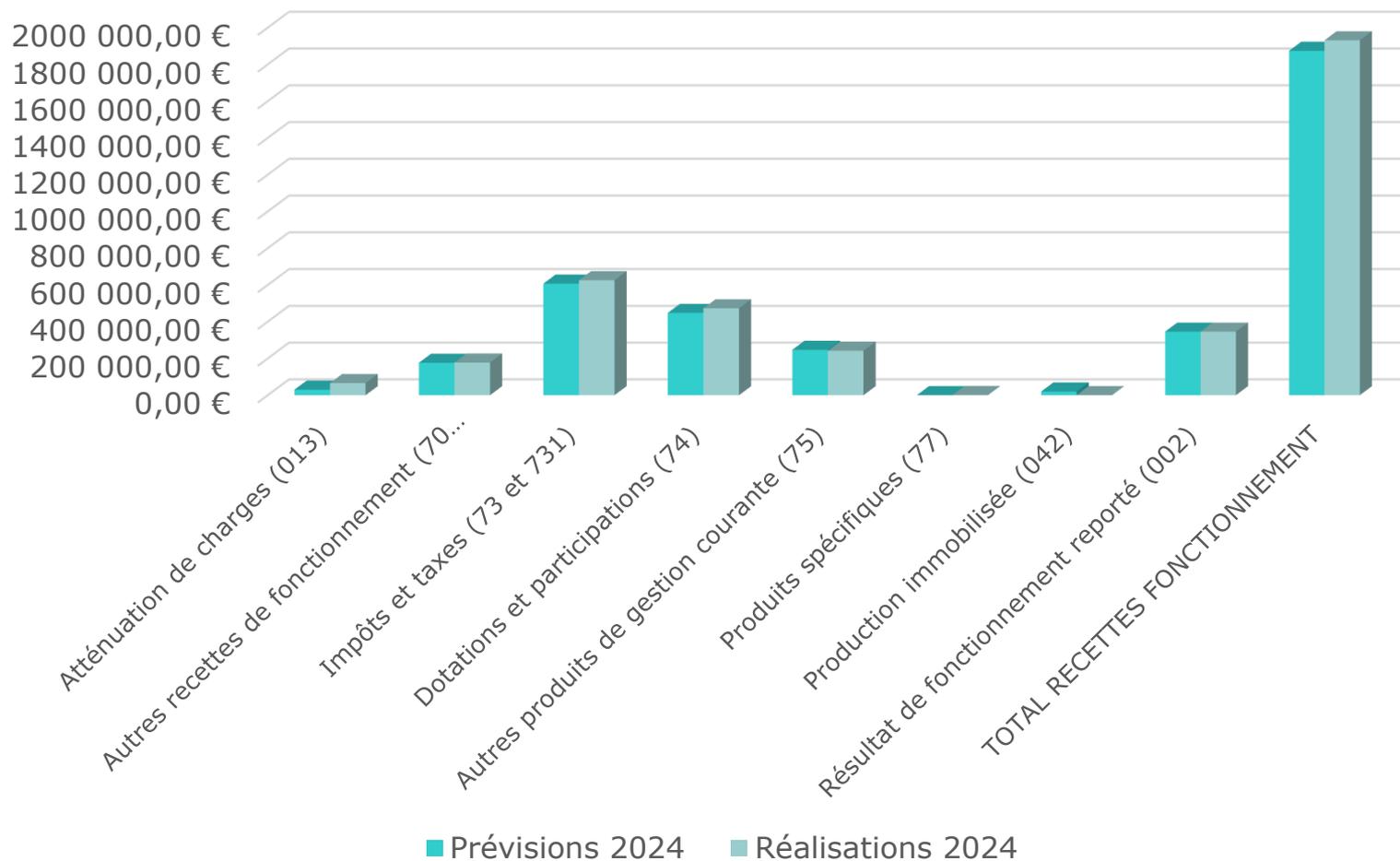


2° Recettes de fonctionnement :

Pour 2024, elles s'élèvent à : **1 585 064,67 €**

	CA 2022 (pour mémoire)	CA 2023 (pour mémoire)	CA 2024
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Dotations et compensations de l'Etat (74)	416 128,64 €	436 989,00 €	472 946,09 €
Impôts et taxes (73 + 731)	573 359,64 €	606 485,73 €	625 647,32 €
Autres recettes de fonctionnement (70 + 76)	173 787,62 €	186 779,10 €	177 532,78 €
Dont Atténuation de charges (013) = remboursement salaires	52 746,47 €	35 291,38 €	65 985,80 €
Dont Produits de gestion (75)	215 918,16 €	287 216,79 €	242 066,46 €
Produits exceptionnels (77)	51 775,78 €	1 487,38 €	886,22 €
Production immobilisée (travaux en régie) (042)	14 382,63 €	6 324,08 €	0,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (SANS REPORT)	1 498 098,94 €	1 560 573,46 €	1 585 064,67 €
Résultats reportés	365 759,23 €	328 195,85 €	345 780,02 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (AVEC REPORT)	1 863 858,17 €	1 888 769,31 €	1 930 844,69 €

Recettes de fonctionnement : prévues et réalisées 2024



3° Dépenses d'investissement :

Pour 2024, elles s'élèvent à : **671 869,77 €**

	CA 2022	CA 2023	CA 2024
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Opérations d'équipement	673 182,39 €	342 066,91 €	569 127,87 €
Subventions d'équipement	10 216,65 €	8 277,00 €	11 052,00 €
Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Remboursement du capital de la dette (16)	85 685,70 €	87 166,69 €	91 689,90 €
Immobilisations corporelles (travaux en régie)(040)	14 382,63 €	6 324,08 €	0,00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	783 467,37 €	443 834,68 €	671 869,77 €
Restes à réaliser	422 928,35 €	227 906,97 €	690 877,28 €
POUR MÉMOIRE EXCEDENT OU DEFICIT D'INVESTISSEMENT ANTERIEUR	- 568 964,82 €	+146 451,58 €	+ 277 752,57 €

4° Recettes d'investissement :

Pour 2024,elles s'élèvent à : **643 406,68 €**

	CA 2022	CA 2023	CA 2024
RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Affectation du résultat de l'exercice précédent (1068)	250 000,00 €	250 000,00 €	250 000 €
Subventions reçues (13)	229 432,76 €	189 706,73 €	310 062,28 €
Immobilisations en cours (23)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FCTVA (10222)	82 945,82 €	51 131,95 €	51 145,01 €
Taxe d'aménagement (10226)	2 159,22 €	3 362,99 €	0,00 €
Emprunts (16)	327 000,00 €	50 000,00 €	0,00 €
Cautions (165)	1 174,39 €	0,00 €	1 297,89 €
Amortissements	27 407,00 €	30 934,00 €	30 901,50 €
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT SANS REPORT	920 119,19 €	575 135,67 €	643 406,68 €
Virement de la section de fonctionnement	9 799,76 €	181 505,12 €	169 742,89 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	929 918,95 €	756 640,79 €	813 149,57 €
RESTES A REALISER	270 335,65 €	138 519,06 €	701 273,33 €